

Le pouvoir d'achat des familles

Synthèse – Enquête 2009

Soucieuse d'assurer pleinement sa mission de défense des intérêts des familles, l'UDAF 31 a réalisé au cours du 2^{ème} trimestre 2009 une enquête pour recueillir des éléments d'information sur le ressenti de la hausse des prix par les familles de Haute-Garonne.

L'enquête « Le pouvoir d'achat des familles » a été réalisée au cours du 2^{ème} trimestre 2009.

Elle tente en particulier de répondre aux questions suivantes :

- Quel est le ressenti des parents face à la hausse des prix ?
- Comment s'y adaptent-ils ?
- Quelles en sont les conséquences au quotidien ?
- Comment les familles anticipent et gèrent les dépenses liées à l'éducation et à la santé ?
- Quelle perception ont les familles des dispositifs et des politiques en faveur du pouvoir d'achat ?

Méthode d'enquête :

Les familles ayant des enfants à charge (y compris les étudiants et jeunes majeurs) constituent la population cible de l'enquête.

Le questionnaire a été adressé à 3000 familles du département tirées au hasard dans un fichier d'abonnés téléphoniques.

*Au final **450 personnes** dans le département ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de **15%**.*

Le contrôle des quotas montre une sous-représentation des familles monoparentales, ainsi l'analyse des résultats a été limitée à des tendances sur cette variable.

Les professions intermédiaires sont également sous-représentées au profit des catégories socio-professionnelles dites « supérieures ».

Les résultats de l'enquête portent sur les réponses de l'échantillon.

Cette note de synthèse présente les principales tendances observées dans l'enquête. Le rapport d'études complet peut être consulté sur le site Internet de l'UDAF 31 (www.udaf31.fr) ou à :

Point info famille
Union Départementale des Associations Familiales de la Haute-Garonne
57 rue Bayard – BP 41212 – 31012 TOULOUSE CEDEX
Téléphone : 05 61 13 13 82 / Télécopie : 05 61 13 13 95
Contact Observatoire des familles : Aurélie LAVIGNE (pif@udaf31.fr)

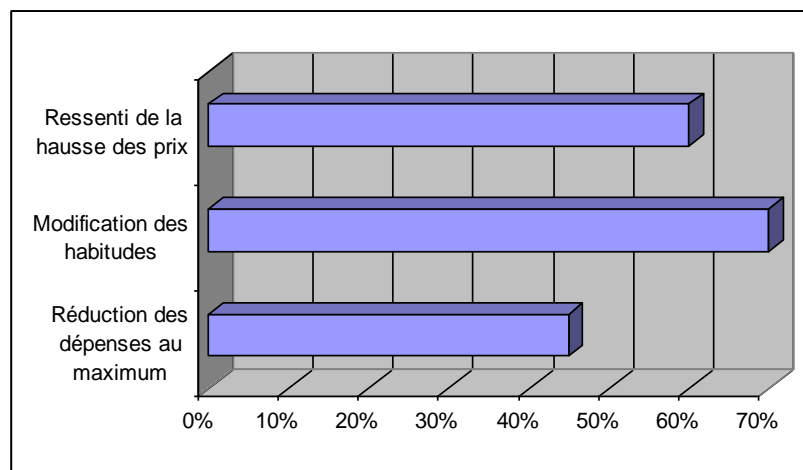
Depuis la fin de l'année 2008, le « pouvoir d'achat » est au cœur des actualités médiatiques et des débats politiques.

Véritable enjeu actuel, le pouvoir d'achat est une des principales préoccupations des familles. Au cours des dernières années, les familles ont eu l'impression que leur niveau de vie baissait alors que, dans le même temps, les études statistiques annonçaient une augmentation du pouvoir d'achat.

Cette enquête cherche donc à comprendre, au-delà des études quantitatives, comment les familles se situent dans le contexte socio-économique actuel.

Pouvoir d'achat : du ressenti à l'adaptation des familles

Les familles ont été interrogées sur l'évolution de plusieurs postes de dépenses : l'alimentation, l'eau, les énergies domestiques et les dépenses liées aux enfants (transport, habillement, scolarité, études, loisirs et activités extrascolaires, multimédia et outils de communication).



Les familles ont particulièrement ressenti la hausse des prix (68%), notamment en matière d'alimentation et d'énergies domestiques.

Face à cette situation, elles ont été conduites à adapter leur comportement au quotidien (70%), en termes de mode de consommation, et ont du consentir à des économies.

Les parents sont aussi nombreux (45%) à penser avoir déjà réduit leurs dépenses au maximum. Le sentiment de ne plus avoir de marge de manœuvre pour faire face aux dépenses quotidiennes est de ce fait très présent (59%).

A cette situation difficile s'ajoute une crainte pour l'avenir puisque 55% des familles envisagent une baisse de leur pouvoir d'achat et près de deux familles sur trois ne pensent pas être en mesure de supporter une poursuite de la hausse des prix.

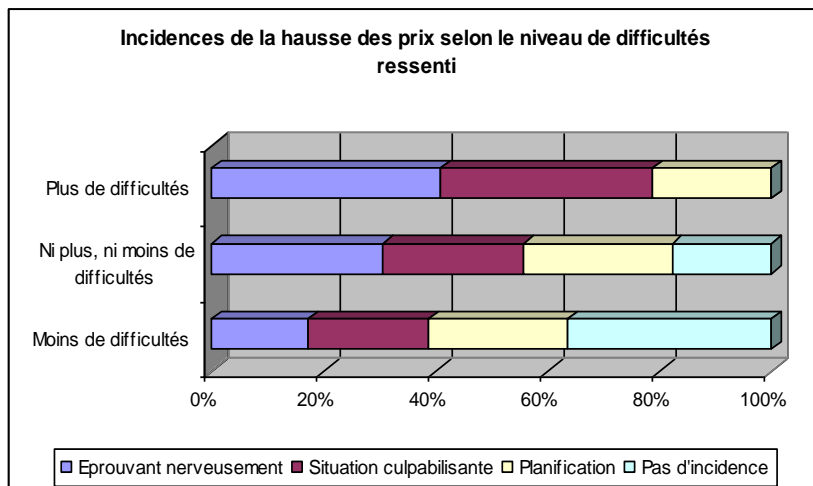
Certaines familles sont préservées alors que d'autres vivent plus difficilement la situation, C'est le cas notamment des familles nombreuses, des familles ayant des adolescents, des familles d'ouvriers, d'employés ou n'exerçant pas d'activité professionnelle.

Les familles monoparentales étant sous-représentées dans notre échantillon, aucune corrélation n'a pu être mise à jour. Néanmoins, les tendances observées et différentes études¹ nous permettent de penser qu'elles sont également en difficultés.

Les effets au quotidien sont importants et engendrent du stress (26%) et de la culpabilité (31%), particulièrement chez les familles les plus en difficultés (cf graphique).

D'autres familles doivent davantage planifier leurs dépenses (38%) alors que 5% n'ont pas perçu d'incidence sur leur quotidien.

La situation des familles apparaît donc aujourd'hui particulièrement délicate et leur projection dans l'avenir semble d'autant plus compliquée.



¹ Selon le rapport 2007-2008 de l'Observatoire nationale de la pauvreté et de l'exclusion sociale, en 2005, 12,1% de la population française vit sous le seuil de pauvreté, soit 7,1 millions de personne.

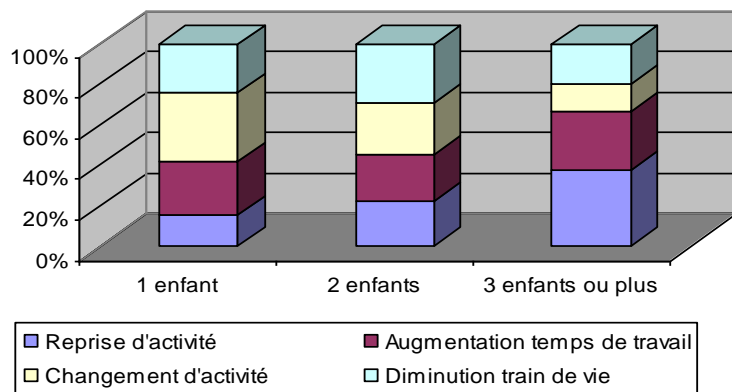
Ce rapport indique également qu'une famille monoparentale sur quatre est confrontée à la pauvreté. C'est-à-dire un risque deux fois plus important que dans le reste de la population

Santé et éducation : deux préoccupations majeures des parents

Garantir l'accès à la santé et à l'éducation des enfants est aujourd'hui une priorité pour les parents.

L'éducation est perçue comme le bagage essentiel de la réussite de l'enfant mais son système paraît de plus en plus cloisonné et élitiste (frais d'inscription élevés, frais annexes multipliés par l'éloignement géographique...). Ces contraintes financières représentent souvent un frein pour les familles.

Financement des études selon le nombre d'enfants



Pour 57% des parents, les ressources ont une influence sur le choix du parcours scolaire de leurs enfants.

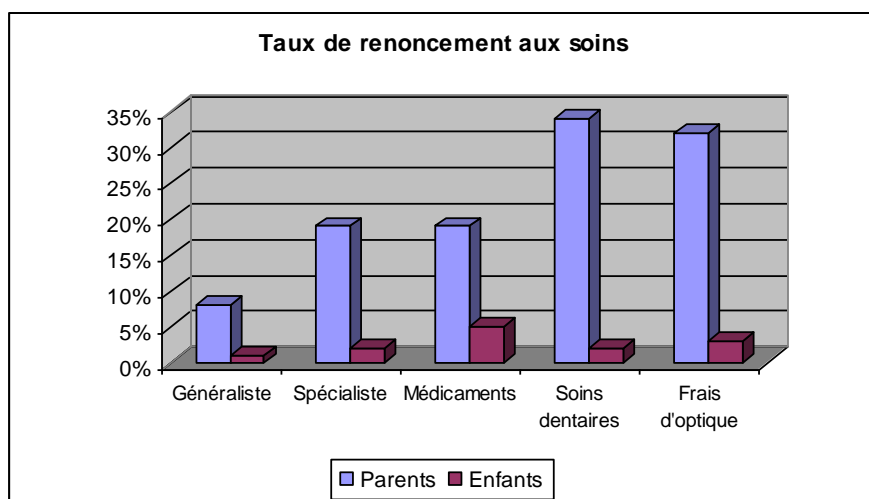
33% des parents ont constitué une épargne pour financer les études de leur(s) enfant(s). D'autres moyens de financement sont envisagés, en complément ou par ceux qui n'ont pas la possibilité d'épargner, notamment la diminution du train de vie ou l'augmentation du temps de travail. Il est à noter qu'au sein des familles nombreuses, une reprise d'activité est plus fréquemment envisagée (cf graphique).

En ce qui concerne la santé, elle a toujours été une préoccupation majeure. La hausse des frais de consultation et l'accroissement des déremboursements rendent difficile son accès dans la mesure où les dépenses de biens et services de santé sont de plus en plus à la charge directe des familles.

L'accès à la santé est considéré comme de plus en plus difficile par 40% des familles, et difficile par 17%. 39 % des familles estime que l'accès aux soins est facile.

Ce sentiment se répercute dans le comportement des familles face aux soins puisqu'un parent sur cinq, en moyenne, déclare avoir renoncé à des soins faute de moyens. Le renoncement aux soins touche également les enfants mais dans une moindre mesure (2,5%) (cf graphique).

Les dépenses pour les frais dentaires et les frais optiques sont les premières concernées.



Enfin, 4% des familles ont été conduites à réduire ou arrêter leur couverture complémentaire pour des raisons financières au cours des douze derniers mois.

Ces résultats tendent donc à montrer que l'accès aux soins n'est pas égal pour tous, les difficultés financières des familles impliquant des phénomènes de non-recours et de renoncement aux soins.

Dispositifs et politiques en faveur du pouvoir d'achat

Les familles ont été interrogées sur le crédit à la consommation, les dispositifs d'aide et de conseil dans la gestion du budget et les mesures mises en place par l'Etat.

Le crédit à la consommation, accordé par des établissements bancaires sert à financer les achats de biens et services par les particuliers. Il peut prendre plusieurs formes (prêt affecté, prêt personnel, crédit revolving). Plus de la moitié des familles (59%) déclarent ne jamais utiliser le crédit à la consommation. 32% des familles y ont recours de façon ponctuelle alors que 9% l'utilisent souvent.

Il est plus particulièrement utilisé par les familles qui ont des charges importantes (enfants de plus de 15 ans), celles qui se sentent plus en difficultés et celles qui ont déjà modifié leurs habitudes de consommation et qui ne peuvent plus réduire leurs dépenses.

Les dispositifs pour aider les familles et les conseiller dans la gestion de leurs budgets, proposés par les collectivités publiques, les associations ou même les banques, sont peu connus par les familles (11%).

Par ailleurs, parmi ceux qui connaissent ces structures, seul 13% ont déjà eu contact avec un conseiller, soit moins de 2% de la population.

Néanmoins, outre cette méconnaissance, l'enquête montre que le fait de solliciter une aide ou un conseil au budget auprès d'intervenants extérieurs reste une démarche difficile, voir très difficile, pour 63% des familles.

La loi du 8 février 2008 pour le pouvoir d'achat, la diminution des impôts sur le revenu, les mesures prises pour favoriser une reprise de la croissance (baisse des charges), sont une partie de ce que l'Etat a mis en place ces derniers temps en faveur du pouvoir d'achat.

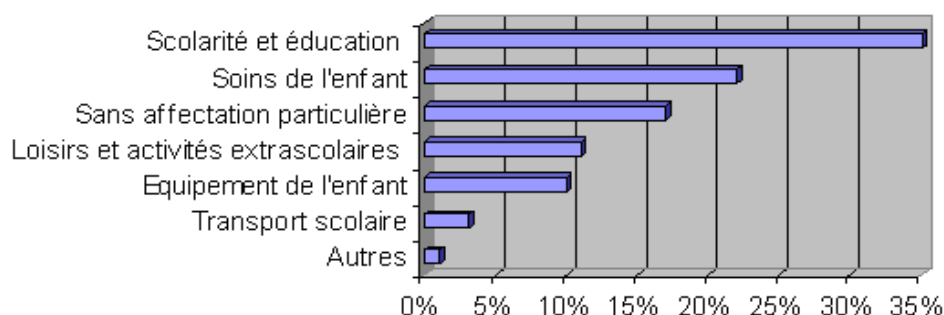
Mais les parents interrogés sont très largement insatisfaits des mesures politiques engagées (88%).

Concernant la branche famille, la majoration unique des allocations familiales à 14 ans induit une perte cumulée de 600€ par enfant.

Si ces sommes devaient être redistribuées, les parents privilégieraient un transfert directement aux familles (56%), et ce pour financer d'abord l'éducation (35%) et les soins (22%) des enfants (cf graphique).

29% estime que cet argent devrait être reversé à l'ensemble de la population sous forme de prestations (santé, retraite...).

Répartition des sommes affectées aux familles



CONCLUSION

Cette étude a permis de confirmer que le ressenti des parents face à l'augmentation des prix et au pouvoir d'achat est en contradiction avec les chiffres publiés par l'INSEE qui indiquent une baisse des prix au premier trimestre 2009 et un pouvoir d'achat en augmentation.

Hausse des prix, modifications des habitudes de consommation, réduction des dépenses, stress au quotidien sont autant de difficultés qui ont été évoquées par les familles dans cette enquête.

Plusieurs d'entre elles sont aujourd'hui dans l'obligation de se restreindre dans leurs dépenses quotidiennes. Et elles ont une vision plutôt pessimiste des années à venir.

L'étude témoigne également de l'investissement des parents dans la santé et l'éducation de leurs enfants. Pour autant, la situation financière a des conséquences en termes de choix d'orientation et d'accès aux soins. Face à ces contraintes, les parents attendent une participation de l'Etat, sous forme d'allocation.

Enfin, les dispositifs et mesures prises en faveur du pouvoir d'achat ne recueillent pas l'approbation des familles. Mal connus ou jugés insuffisants, ils ne semblent pas appropriés pour répondre aux difficultés que les familles rencontrent dans le contexte actuel.

Le malaise est fort et risque d'être aggravé par le prolongement de la crise et de ses effets à moyen et long termes